MARCHÉ PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Acheteur
Services de l'État en Guyane / Direction générale des territoires et de la mer

Objet du marché
Nouveau pont du Larivot en Guyane et ses raccordements **Mission de contrôle extérieur en matière d'environnement pour les travaux**

Appel d'offres ouvert, passé en application des articles L.2124-1 et L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2 du CCP.

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois de (mois zéro).

Date du marché
Numéro d'EJ du contrat
Montant TTC
Code CPV principal
71313450-4 – Surveillance environnementale pour la construction
Imputation
Centre financier : 0162-D973-DGTM Domaine fonctionnel : 0162-10-02 Code activité : 0162020106B2 Tranche fonctionnelle : TF 054531 Immobilisation : 000000013882 Centre de coût : EALRNPL973 Fonds de concours : 1-2-00531 Axe ministériel : 09-AFITF Projet analytique : 09-Pont Larivot

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

L'acte d'engagement comporte 6 pages.

ACTE D'ENGAGEMENT
(AE)

Représentant de l'acheteur (RA)
Le chef du service infrastructures et transports

Ordonnateur
Le chef du service infrastructures et transports

Comptable public assignataire
Le directeur des finances publiques de Guyane Rue Fiedmond – 97300 Cayenne Tél. 05 94 29 91 91 Courriel : drfip973@dgfip.finances.gouv.fr

Dans tout ce document, le code de la commande publique est désigné par l'abréviation CCP.

Article 1. CONTRACTANT(S)

Je soussigné,

Nom et prénom :	
Agissant pour le nom et le compte de la société : (intitulé complet et forme juridique de la société)	
Biotope SAS	
Au capital de :	
Ayant son siège à :	
Tel. :	
Courriel :	
N° d'identité d'établissement (SIRET) :	
N° d'inscription ❑ au répertoire des métiers **ou** ❑ au registre du commerce et des sociétés :	

après avoir :

- pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) n**° DGTM-SIT-DMOA-KExtEnv-NPL** et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés aux articles R. 2143-3 et R. 2143-4 du CCP ;

m'engage sans réserve à produire les certificats, attestations et déclarations mentionnés aux articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du CCP ainsi que les attestations visées aux articles 1.7.1, 1.7.2 et éventuellement au 1.7.3 du CCAP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

La bonne exécution des prestations ci-après dépend essentiellement de la/des personne(s) physique(s) suivantes :

Fonction	Titulaire	Suppléant
Responsable de mission		

Article 2. PRESTATIONS ET PRIX

2.1 Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques à la date de remise de l'offre fixée en page 1 du présent acte d'engagement. Ce mois est réputé correspondre à celui de la date à laquelle le candidat a fixé son prix remis dans son offre finale.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.3 du CCAP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, les prestations ne sont pas réparties en lots.

Montant des prestations

Les prestations seront rémunérées par application d'un prix global forfaitaire égal à :

- TVA au taux de 0 %, soit : €
- Montant hors TVA = Montant TVA incluse : €

Arrêté en lettres à :

L'offre de prix est réputée inclure le montant de la concession des droits de propriété intellectuelle ou de toute autre nature prévue à l'article 6 du CCAP.

2.2 Montant sous-traité

En cas de recours à la sous-traitance, conformément aux articles L. 2193-4, L. 2193-5 et R. 2193-1 du CCP, un formulaire DC4 sera annexé au présent acte d'engagement pour chaque sous-traitant et indiquera la nature et le montant des prestations qui seront exécutées par chaque sous-traitant, son nom et ses conditions de paiement. Le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque formulaire annexé constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Chaque formulaire annexé constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance. La notification du marché est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Prestataire unique

Le montant total des prestations sous-traitées conformément à ces formulaires annexés est de :

Montant hors TVA

Les déclarations et attestations (article R. 2193-1 du CCP) des sous-traitants recensés dans les formulaires annexés, sont jointes au présent acte d'engagement.

Article 3. DÉLAI D'EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Le délai du marché est de 50 mois.

Le délai d'exécution part de la date de la notification du marché.

Ce délai d'exécution est fixé à **40 mois.**

Article 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.2 du CCAP.

Prestataire unique

L'acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

compte ouvert à l'organisme bancaire :	
à :	
au nom de :	
sous le numéro :	clé RIB :
code banque :	code guichet :
IBAN	
BIC (par SWIFT)	

Toutefois, l'acheteur se libérera des sommes dues aux sous-traitants payés directement en en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Prestataire unique

Le prestataire désigné ci-devant :

❑ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP.

❑ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5.2 du CCAP.

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) « lu et approuvé » et signature(s) du/des prestataire(s) :
(indiquer les prénom, nom et qualité du(des) signataire(s))

Lu et approuvé

Visas

Avis de l'autorité chargée du contrôle financier déconcentré

Avis dématérialisé n° du

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le représentant de l'acheteur

à Cayenne le

Date d'effet du marché

Notification du marché via la PLACE le

Accusé de réception via la PLACE reçu le

du **prestataire** / **mandataire du groupement** destinataire.

Pour le représentant de l'acheteur

à Cayenne le